

En attendant de refuser l'autorisation aux religieuses cloîtrées, est-ce qu'on a la prétention de contraindre ces religieuses à sortir, chaque dimanche, pour aller entendre la messe à l'église paroissiale la plus proche de leur couvent ? ou bien veut-on les engager à partir pour la terre étrangère avant même que les demandes d'autorisation aient été déposées à la Chambre ?

Et le gouvernement ose inviter les évêques à se faire eux-mêmes les exécuteurs de ces décrets !!

Naturellement, les évêques opposent la plus vigoureuse protestation contre un acte aussi inqualifiable.

Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, ne s'est pas contenté d'écrire à M. Combes une lettre foudroyante. On écrit d'Orléans que cela, dans la pensée du prélat, n'eut pas suffi pour répondre à l'imbécile circulaire du ministre des cultes. Il fallait un acte, mieux encore, un soufflet.

“ Ce soufflet a retenti dans la cathédrale, aux applaudissements de la multitude des citoyens libres accourus, une dernière fois, pour entendre la parole ardente et convaincue du Père Bruno, capucin.

“ L'orateur fit discrètement, à la fin de son discours, ses adieux aux nombreux fidèles qui l'écoutaient ; et faisant allusion au mot fameux de Lacordaire, quitta la chaire en disant : — Avec moi, c'est une liberté qui s'en va.

“ L'évêque d'Orléans avait deux devoirs à remplir, et il n'y a pas failli.

“ S'avancant au milieu de l'auditoire, il éleva la voix pour adresser au prédicateur un éloquent “ Merci ”, un courageux “ Au revoir ”.

“ Un merci pour sa parole instructive, éloquente, sereine jusque dans ses cris plaintifs et fiers tout à la fois.

“ Un courageux au revoir, puisque si le froc du capucin ne reparait pas dans la cathédrale d'Orléans, cela tiendra beaucoup plus au religieux qu'à l'évêque.